

L'Etoile de la Mer

« Ô vous qui flotez sur les eaux agitées de la vaste mer ...
levez les yeux vers l'étoile, invoquez Marie. »

(Saint Bernard de Clairvaux)



N° 586 – Avril 2014
Prix de revient : 0,60 €

Bulletin du Prieuré Saint-Maximin de Toulon
Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

La sainte Quarantaine, qui rappelle les 40 jours de Jésus au désert, nous prépare à communier plus profondément aux souffrances rédemptrices de Notre-Seigneur Jésus-Christ au temps de la Passion, en vue de nous faire participer plus abondamment aux joies de la Résurrection pendant le temps de Pâques.

La grâce particulière de ce temps de Carême est la croissance en nous de l'esprit de pénitence. Jésus a pratiqué lui-même la pénitence, dans tous les états de son passage sur la terre. Sa naissance dans une étable, son exil en Egypte, sa vie laborieuse, pauvre et cachée à Nazareth nous le montrent bien.

Sa vie publique commence par le baptême de pénitence et le jeûne de quarante jours dans le désert de Judée. Jésus inaugure ensuite sa prédication, mais ses journées sont terriblement chargées. Il prend à peine le temps de manger et souvent il passe la nuit en prière, seul sur la montagne. Il parcourt à pied les campagnes de la Galilée et de la Judée et connaît les fatigues de l'apostolat. Ce qui lui est plus pénible encore que la faim ou la fatigue, c'est la dureté des cœurs, l'incompréhension des siens, l'hostilité croissante de ceux-là même qui devraient le plus l'aider à établir le royaume de Dieu, à savoir les prêtres juifs et les notables du peuple choisi.

L'article qui suit montre la pénitence de Jésus dans les derniers jours de sa vie ici-bas.

Je vous souhaite de passer un saint temps de Carême dans la pénitence et en union avec Notre-Seigneur souffrant et pénitent.

Abbé Michel Rebourgeon

La vie souffrante de Jésus

C'est surtout dans sa Passion qu'apparaît dans toute sa dimension l'esprit de pénitence de Jésus. **Pénitence du cœur** : trahi par l'un des douze qu'il avait lui-même choisi, qu'il avait tendrement aimé ; renié trois fois par Pierre qu'il avait établi chef des Apôtres. **Pénitence de l'âme** : écrasé par le poids et la laideur des péchés de tous les hommes, dont il prenait la charge d'expiation devant son Père ; tourmenté à la pensée que ses souffrances seraient inutiles pour tous ceux qui se refuseraient à son amour ; se sentant abandonné, « Père, Père, pourquoi m'avez-vous abandonné ? » **Pénitence du corps** : souffleté, conspué, frappé, flagellé, couronné d'épines, chargé d'une lourde croix après avoir perdu tellement de sang, crucifié sans pitié, brûlé par la soif, asphyxié, agonisant pendant trois heures.

Notre Seigneur ne souffre plus maintenant, mais il nous manifeste toujours son amour, en s'immolant et en prolongeant son sacrifice par la sainte Messe. Le miracle raconté ci-après nous montre aussi cet amour de Jésus pour nous.

Lors du deuxième Concile de Nicée, en 787, un diacre du nom d'Etienne lut la re-

lation suivante concernant un miracle qui avait eu lieu à Beyrouth, une vingtaine d'années auparavant.

« En ce temps-là, les Juifs étaient nombreux à Beyrouth. Or, un chrétien avait loué un logement près de la synagogue. Au-dessus de son lit, il avait placé une peinture représentant Notre-Seigneur en croix. Quelque temps après, il changea de domi-



*Saint Dominique auprès du Christ en croix
lorsque le soldat lui perce le côté*

(Fra Angelico 1450)

cile et oublia dans sa chambre l'image du Sauveur. Un Juif loua son appartement et, sans trop savoir pourquoi, ne décrocha pas le tableau. Un jour qu'il avait à sa table un de ses coreligionnaires, ce dernier le lui reprocha vivement et alla le dénoncer aux chefs de la synagogue. Le lendemain, une foule de Juifs envahissaient sa demeure. Les chefs déclarèrent le coupable exclu de la communauté, puis descendirent le tableau.

« Nos pères, autrefois, dit l'un d'eux, ont traité l'imposteur comme il le méritait. Faisons comme eux. » Et ils se mettent à cracher sur la sainte image, à la frapper à coups de poing. Quelqu'un rappelle alors que les ancêtres avaient percé les pieds et les mains de Jésus. On apporte les clous et on les enfonce dans les mains et dans les pieds. « Nos pères lui ont ouvert le côté d'un coup de lance, ajoute le troisième. Qu'on aille en chercher une ! » Et bientôt l'un des assistants l'enfonce dans la peinture. Mais voici que, par la déchirure de la toile, sort du sang et de l'eau en abondance ! Les Juifs, étonnés de ce prodige, se

disent : « Les chrétiens prétendent que Jésus a opéré quantité de miracles pendant sa vie. Recueillons ce sang, portons-le à la synagogue et appelons des malades. Nous verrons ce qu'il fera. » Un vase est bientôt rempli de sang mêlé d'eau. On le porte en ricanant jusqu'à la synagogue.

« Bientôt arrivent plusieurs malades conduits par des parents et des amis. Le premier est un paralytique de naissance. On lui fait des onctions avec le précieux sang. Il se lève, guéri ! Un aveugle lui succède. Il recouvre aussitôt la vue. Un possédé, un sourd, plusieurs autres infirmes se présentent. Tous sont guéris. Bientôt la synagogue se trouve trop petite pour contenir les malades et la foule qui les accompagne. Les prêtres juifs, les chefs de la synagogue, la foule crient alors à pleine voix : « Gloire au Christ que nos pères ont mis à mort et que nous avons crucifié sur ce tableau ! Jésus, nous croyons en vous ! Sauveur du monde, pardonnez-nous ! »

« Aussitôt on se rend chez l'évêque ; on lui présente le tableau mutilé et encore tout sanglant. Les témoins lui racontent

le prodige et une multitude de Juifs demandent le baptême.

« Lorsque les convertis furent suffisamment instruits, l'évêque et les prêtres leur conférèrent le baptême. Ils étaient si nombreux que la cérémonie dura plusieurs jours. La synagogue elle-même fut purifiée, transformée en église catholique et dédiée au Saint Sauveur. »

Ce souvenir est rappelé officiellement par le martyrologe romain à la date du 9 novembre. Depuis lors, chaque année, on célèbre solennellement à Beyrouth l'anniversaire de ce prodige.

Ayons à cœur de réparer nos péchés et ceux des pauvres pécheurs par nos actes de pénitence et par un amour toujours grandissant pour notre Sauveur bien-aimé !

Abbé Michel Rebourgeon

Infaillibilité du concile Vatican II?

Certains prétendent que, même si Vatican II n'a pas produit d'actes du magistère extraordinaire, **l'infaillibilité lui appartiendrait en tant qu'organe du magistère ordinaire universel**, puisque

presque tous les évêques du monde y étaient présents. En outre, disent-ils, l'œcuménisme et la liberté religieuse sont enseignés aujourd'hui par les évêques du monde entier, ce qui équivaldrait aussi à l'exercice du magistère ordinaire universel, qui est infaillible.

Mais cette argumentation est vicieuse. **Vatican II, concile « pastoral », a refusé d'engager son autorité pour définir quoi que ce soit** ; il n'a pas imposé la liberté religieuse et l'œcuménisme comme des vérités de foi ; c'est pourquoi il échappe au magistère extraordinaire. Mais du coup, il échappe aussi au magistère ordinaire infaillible. Car il ne peut y avoir infaillibilité si les évêques ne certifient pas avec autorité que l'enseignement qu'ils dispensent appartient au dépôt de la foi (ou lui est

nécessairement lié) et qu'il doit être tenu comme immuable et obligatoire.

Les erreurs conciliaires les plus nocives sont la liberté religieuse, l'œcuménisme et la collégialité épiscopale. Ces trois erreurs du concile correspondent aux principes de la Révolution française : liberté, égalité, fraternité. Le cardinal Suenens disait que Vatican II avait été 1789 dans l'Église. Et le cardinal Ratzinger, en 1985, a qualifié le document conciliaire *Gaudium et spes* de « contre-Syllabus » : ce document affirme en effet positivement ce que Pie IX a nié et condamné dans le catalogue d'erreurs contemporaines qu'il a établi en 1864 et qui porte le nom de *Syllabus*.

(tiré de *Catéchisme catholique de la crise dans l'Église*, par l'Abbé Matthias Gaudron,

FSSPX, pages 71-74)



Horaires habituels des messes

Prieuré Saint-Maximin
2221 av. de la Résistance
83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Semaine (en principe) :

- lundi, mardi, mercredi et vendredi : 18 h 30 (sauf 1^{er} vendredi du mois)
- samedi : 7 h 45 (sauf 1^{er} du mois)

Église Sainte-Philomène
125 bd Grignan, 83000 Toulon

Téléphone 04 94 46 03 16

Dimanches et fêtes : 9 h 30 et 18 h 30
sauf : Noël, Pâques, Pentecôte,
Assomption et deux derniers di-
manches de septembre (se rensei-
gner)

Semaine :

- jeudi : 18 h 30
- 1^{ers} vendredi et samedi du mois :
18 h 30

Cours Saint-Dominique, Saint-Pré,
83170 La Celle

Téléphone 04 94 69 12 24

Dimanches et fêtes : 11 heures

Semaine :

- lundi et samedi : 8 heures
- mardi et jeudi : 7 h 15
- mercredi et vendredi : 9 h 05
- vacances scolaires : 8 heures
(se renseigner)

Conférences et réunions

- **Conférence biblique**, par M. l'abbé Rebourgeon. Sujet : *Création ou évolution? (suite)*. À Toulon, **vendredi 9 mai**, à 19h20, au Prieuré (après la messe).
- **Réunion des Foyers Chrétiens**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu le **vendredi 9 mai**.
Sujet : *Étude comparée de la messe traditionnelle et de la messe de Paul VI (suite)*.
- **Réunion du Cercle d'études**, avec M. l'abbé Serres-Ponthieu : le **vendredi 11 avril**, au Prieuré, à 19h20 (après la messe).
Étude comparée de la messe traditionnelle et de la messe de Paul VI (suite).

Annonces diverses

- Je vous invite à venir nombreux à la **soirée d'adoration**, le **vendredi 4 avril à la chapelle du Prieuré**. Le Saint Sacrement sera exposé de **20 heures à minuit**.

Nous continuons à **prier publiquement** pour que les canonisations des papes Jean XXIII et Jean-Paul II n'aient pas lieu, mais aussi pour l'honneur de la Sainte Eglise et pour que la consécration de la Russie au Cœur Immaculé de Marie soit enfin accomplie, selon les vœux de Notre-Dame!

- **Samedi 3 mai : Récollecion annuelle des tertiaires** du Var de la Fraternité Saint-Pie X, au Prieuré Saint-Maximin.
- **Dimanche 4 mai** : dimanche du Bon Pasteur, la **quête impéree annuelle en faveur des séminaires de la Fraternité** sera faite après les messes.
- **Samedi 10 mai** : les élèves de sixième du Cours Saint-Dominique feront leur Communion Solennelle. Ayons à cœur de les aider par la prière à bien se préparer!
- Notre **pèlerinage annuel à Notre Dame du Mai** aura lieu cette année le **samedi 10 mai**. Rendez-vous à **16 heures** au parking habituel, en contrebas du sanctuaire. Nous **monterons** jusqu'au sanctuaire, en méditant le chapelet.

Arrivée au sanctuaire vers 17 heures, et temps de prière dans la chapelle.

- **Les 17 et 18 mai : Pèlerinage** de Doyenné à la Sainte-Baume. Ce pèlerinage est celui du Doyenné de Marseille dont nous faisons partie et la Sainte-Baume se situe dans le Var, entre Brignoles et Marseille. Il convient, chers fidèles, que nous nous mobilisions pour vénérer, prier sainte Marie-Madeleine, patronne de la Provence. À cet effet, l'Association Sainte Philomène affrètera un car au départ de Toulon, le dimanche 18 mai. Ce pèlerinage, pour la partie du dimanche, s'adresse à tous! Des véhicules seront à disposition pour aider les personnes ayant des difficultés à marcher et les très jeunes enfants avec leurs accompagnateurs! Rendez-vous à ce pèlerinage, venez nombreux!
- **Samedi 24 mai** : Monseigneur de Galarreta administrera le sacrement de Confirmation à Saint-Pré.
- **Dimanche 1^{er} juin** : plusieurs garçons de nos chapelles de Toulon et de Saint-Pré feront leur Communion Solennelle à l'église Sainte-Philomène, au cours de la messe de 9h30. Ayons à cœur de les aider par la prière à bien se préparer!

Chronique



Pèlerinage à Cotignac, le 9 mars

Sainte Catherine de Sienne, le 30 avril

Le père de sainte Catherine était un teinturier de Sienne. Son épouse, après lui avoir donné vingt-trois enfants, dont plusieurs jumeaux, mit encore au monde des jumelles, dont Catherine¹, le 25 mars 1347.

Jeune enfant, elle est favorisée de grâces mystiques qui allaient de pair avec sa dévotion. Dans sa septième année, elle fait vœu de virginité. Elle attira autour d'elles plusieurs jeunes filles qui la suivront toute sa vie.

Dans sa dix-huitième année, elle reçut l'habit des Sœurs de la Pénitence (dominicaines) au titre de tertiaire.



Le Mariage mystique de sainte Catherine de Sienne
(Giovanni di Paolo, vers 1470)

Dès 1367, Catherine est renommée par l'éclat de ses miracles dans la ville de Sienne. Un jour, son amour envers Dieu fut tel qu'elle mourut, mais Il la ressuscita pour le salut des âmes.

En 1372, Catherine reçoit comme confesseur le Bx Raymond de Capoue, dominicain, qu'elle guérira de la peste. Elle écrit plusieurs lettres au pape Grégoire XI² résidant en Avignon.

À Pise, elle reçoit les stigmates. Elle écrit aux princes et généraux chrétiens pour les encourager à la Croisade. Elle exhorta les cités italiennes à ne point se liguer contre le pape.

La cité de Florence l'envoie négocier la paix avec le pape à Avignon où elle arrive

le 13 juin 1376. Le pape lui demandant conseil, elle répond : « Faites ce que vous avez promis à Dieu », lui montrant ainsi qu'elle connaissait par révélation le vœu intime qu'il avait fait de regagner Rome, ce qui le décida à l'exécuter. Aussi quittèrent-ils Avignon par des chemins différents le 13 septembre 1376.

Catherine, accompagnée de Raymond de Capoue, passe par le Teunès, pays qui répond à l'ancien diocèse de **Toulon**, cité où elle s'arrête à un hospice et se retire aussitôt dans sa chambre, selon son habitude. Cependant, Catherine ayant la réputation de sainte thaumaturge, des femmes affluèrent de la ville, puis des hommes, audit hospice, demandant où était la sainte dame qui revenait de la cour romaine. L'hôte le leur ayant dit, elle ne put se cacher et dut au moins laisser entrer les femmes. L'une d'elles introduisit un enfant dont le corps et surtout le ventre étaient tellement enflés qu'il avait l'aspect d'un monstre. Les Toulonnaises supplièrent Catherine de bien vouloir prendre cet enfant dans ses bras. Catherine refusa d'abord, par crainte des louanges, puis saisie de compassion, et voyant la foi de ces femmes, accéda à leur demande. À peine eut-elle pris l'enfant dans ses mains virginales, que le corps de l'enfant rejeta les gaz qui l'enflaient, les assistants virent l'enflure disparaître, et l'enfant fut bientôt complètement guéri. Cet enfant étant le neveu du vicaire général du diocèse de Toulon, l'évêque demanda au Bx Raymond la grâce d'avoir un entretien avec Catherine, ce qui eut lieu. En souvenir du passage bienfaisant de la sainte, ce quartier de Toulon prit le nom de **Bon-Rencontre**.

Grégoire XI et Catherine se retrouvent à Gênes où le pape est tenté de rentrer à Avignon ; Catherine l'en dissuade. Catherine demeura en Toscane d'où elle réussit à pacifier l'Italie en 1378. C'est alors qu'étant souvent en extase elle dictait le livre des *Dialogues* que Dieu lui inspirait.

Grégoire XI ayant réintégré Rome, y décéda le 26 mars 1378. Urbain VI étant

élu le 8 avril suivant, un schisme commence à s'ourdiner parmi les cardinaux français frustrés de l'abandon d'Avignon et du mauvais caractère du nouveau pape. « Schisme dont le roi de France Charles V, cœur déjà revêtu de dureté, avait été le premier soutien », note le Bx Raymond. Ainsi un antipape fut élu en septembre : le cardinal Robert de Genève. Catherine écrivit aux cardinaux et aux princes les exhortant à suivre le pape légitime, et au pape à corriger son caractère !

Urbain VI appelle sainte Catherine de Suède et sainte Catherine de Sienne, laquelle arrive à Rome en novembre 1378. Le pape souhaitait qu'elles lui rallient Jeanne d'Anjou, reine de Sicile, autre soutien du schisme. Catherine de Suède et Raymond de Capoue s'y opposèrent par prudence humaine, Catherine de Sienne en fut dépitée.



Le Christ en croix avec sainte Catherine de Sienne, saint Dominique et un ange
(Anthony van Dyck, av. 1629)

À Rome, elle prie pour le pape menacé par les schismatiques, puis par les Romains. Elle endure pour cela de tels tourments des démons depuis la Sexagésime 1380, qu'elle décéda le 29 avril après avoir reçu les ultimes sacrements. Canonisée en 1461, sa fête sera fixée au 30 avril.

¹ Last but not least !

² Dernier pape français, Pierre Roger de Beaufort, limousin, élu en 1370.